

il ne se porte pas, sous l'influence de l'ivresse, à ces excès qui ont leur dénouement devant la justice criminelle.

Car on le sait, la grande pourvoyeuse des asiles, des prisons, des bagnes et de l'échafaud lui-même, c'est par-dessus tout la boisson, l'intempérance.

Avons-nous trop chargé le tableau ? Pour le peindre, nous avons emprunté le pinceau et les couleurs employés par les Pères de l'Église qui déjà, de leur temps, avaient à combattre un si redoutable ennemi.

Saint Hilaire nous dit que l'intempérance jette le corps dans un excès ignoble, enlève la raison à l'intelligence, la parole à la langue, la mémoire à l'esprit ; aux pieds la faculté de marcher ; elle inflige une espèce de mort à cet être qui est pourtant plein de santé.

Un autre, saint Laurent Justinien, a des expressions encore plus dures. Par l'ivrognerie, dit-il, la constitution est affaiblie, les flammes de la débauche sont allumées, la raison est détruite et la porte ouverte aux crimes et aux meurtres de toutes sortes.